

Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau du syndicat mixte de gestion Parc naturel régional du Verdon du 29 mars 2017 à Castellane

Présents : Hervé PHILIBERT : Ginasservis ; Bernard CLAP : Trigance ; Arlette RUIZ : St Julien le Montagnier ;
Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon sur Verdon ; Paul CORBIER : St Julien du Verdon ; Jean-Paul GOLE,
Castellane ; Jacques ESPITALIER, Quinson ; Delphine BAGARRY : conseil départemental 04
Ont donné pouvoirs : Charles-Antoine MORDELET à Bernard CLAP ; Magali STURMA CHAUVEAU à Paul
CORBIER ; Antoine FAURE à Arlette RUIZ

1. Approbation des comptes rendus des réunions de Bureau des 8 février et 1^{er} mars 2017

2. Avis sur le PLU de Moissac-Bellevue

Le conseil municipal de Moissac-Bellevue a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme le 1^{er} février 2017. Le Parc du Verdon étant une personne publique associée à l'élaboration du PLU, le bureau du Parc doit émettre, dans les 3 mois suivant la réception des documents (soit d'ici le 24 mai), un avis qui sera notamment joint à l'enquête publique. Il s'agit en particulier de s'assurer de la compatibilité de ce projet de PLU avec la charte du Parc. Le Maire ou son représentant est invité au débat.

A l'issue de la présentation du projet de PLU, suite aux échanges et au débat, les membres du Bureau, à l'unanimité, émettent un avis favorable sur le projet de PLU de Moissac-Bellevue, sous réserve de lever 5 réserves (avis complet disponible sur demande)

3. Nouvelle convention EDF

Les membres du Bureau, valident la convention cadre de partenariat avec EDF axée sur les 3 grands objectifs de la convention, en les actualisant :

- Agir pour une gestion concertée et solidaire de la rivière et des ressources en eau
- Participer à un développement économique local respectueux du Verdon et de ses ressources
- Expérimenter, innover et sensibiliser ensemble pour la mise en œuvre des principes de développement durable

4. Marché public de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation hydro morphologique du Colostre

Sur proposition de la commission d'appels d'offres réunie le 28 mars 2017, les membres du Bureau approuvent la signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du Colostre avec le groupement composé de la Sarl RIPARIA et H.T.V. pour un montant de base de 247 016,40 € TTC, (prix hors variantes exigées et prix unitaire). Pour rappel, cette opération est financée à 100 % sur fonds européens (FEDER) et Agence de l'Eau.

5. Dispositif Ecogardes 2017 : Convention avec la commune de Bauduen

Les membres du Bureau approuvent la signature d'une convention de partenariat avec la commune de Bauduen dans le cadre du dispositif écogardes 2107, afin de réaliser 10 patrouilles spécifiquement liées à la police de l'environnement sur le site du conservatoire de Sulagran, géré par la commune de Bauduen.

6. Convention avec le CAUE du Var

Les membres du Bureau approuvent le partenariat avec le CAUE du Var portant sur la mise en place de 2 permanences d'architecte conseil, à destination des 46 communes du Parc.

7. Demande d'autorisation pour utiliser des photos des Archives départementales du Var

Les membres du Bureau approuvent la signature d'un contrat avec les Archives départementales du Var relatif à la mise à disposition d'illustrations qui seront utilisées dans le numéro hors-série du *Courier scientifique* sur les relations historiques et culturelles entre le territoire du Verdon et la ville de Draguignan.

8. Evolution des conventions d'utilisation et de la redevance de la marque Valeurs Parc naturel régional du Verdon

Dans le cadre de la nouvelle dynamique engagée par la Fédération des parcs naturels régionaux, les membres du Bureau valident les nouveaux tarifs de la redevance et l'extension des conventions d'utilisation de la marque à 5 ans.

Entreprise employant l'équivalent d'1 ETP max	250 € pour 5 ans
Entreprise employant l'équivalent de 2 à 10 ETP	500 € pour 5 ans
Entreprise employant l'équivalent de 11 ETP et plus	1 500 € pour 5 ans

9. Validation des conventions nouvelles bénéficiaires de la marque Valeurs

Les membres du Bureau valident les marquages proposés par le comité de gestion du 21.1.2016 pour les prestations suivantes :

HEB	La Bergerie	Famille ROSSO	QUINSON	Attribution sans réserve
HEB	La Maison des Lacs	Alina ORANGE - Dir.	SALLES	Attribution sans réserve
HEB	La Bastide des Pignes	Famille MARGOTTEAU	REGUSSE	Attribution avec réserves
HEB	Les Restanques	Famille PRIETO-BAGARRY	BAUDUEN	Attribution sans réserve
Sortie	Le Verdon à 360°	La Maison des lacs	SALLES	Attribution sans réserve
Sortie	Paysages de Castellane	Laurent PICHARD	CAST	Attribution sans réserve
Sortie	Découverte de Puimoisson	Cathy VERSINI	LURS	Attribution sans réserve

10. Constitution d'un Groupement des Parcs et des projets de Parcs de la Région PACA pour l'achat de fournitures

Dans le cadre du réseau interparcs PACA, et afin d'optimiser leurs achats et bénéficier sur le plan financier, d'économies d'échelle du fait de la massification des besoins, et, sur le plan technique, d'un échange d'expertise et de savoir-faire, les membres du Bureau approuvent la participation du Parc du Verdon à un groupement de commande avec l'ensemble des Parcs et projets de Parcs de la Région PACA pour l'achat de fournitures de bureau, papier, et équipements de sécurité.

11. Remboursement par le réseau interparcs PACA du guide de sensibilisation à la pollution lumineuse

Dans le cadre du réseau inter parcs PACA, les membres du Bureau décident de solliciter le remboursement par l'association du réseau des parcs des coûts d'impression du guide de sensibilisation à la pollution lumineuse (697,36 €TTC) et des frais de déplacement du coordinateur du réseau inter parcs au titre de l'année 2016 (275,55 €)

12. Révision de la redevance du logement de Félines

Les membres du Bureau valident l'actualisation de la redevance du logement occupé par Marlène Economides à Félines tenant compte des consommations EDF, taxe d'habitation et taxe pour les ordures ménagères, qui fait porter le montant à 341 € / mois.

13. Adhésion à la Fédération des parcs naturels régionaux au titre de 2017

Les membres du Bureau approuvent le renouvellement de l'adhésion du PNR Verdon à la Fédération des parcs naturels régionaux au titre de l'année 2017, pour un montant de 12 913 €.

14. Actualisation de la délibération relative aux indemnités du Président et des vice-présidents

Pour tenir compte tenu de l'évolution récente des indices bruts (IB) et majorés (IM) applicable aux indemnités de fonction des élus locaux, les membres du Bureau valident l'actualisation des indemnités de fonction du Président et des vice-Présidents sur ces nouveaux indices.

15. Convention de partenariat 20 ans de passions communes

Afin de cadrer l'intervention du Parc au sein de chaque manifestation labélisée « 20 ans de passions communes », les membres du Bureau valident une convention de partenariat type qui sera signée avec chaque partenaire, commune ou association.

16. TEPCV - Ouverture d'un compte au registre national de certificat des certificats d'économie d'énergie

Dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) qui permettront le financement d'actions inscrites au programme TEPCV, les membres du Bureau à l'unanimité approuvent l'ouverture d'un compte au Registre National des Certificats d'Economies d'Energie (Emmy), représentant un coût de 106 € HT, puis 4,15 € HT par million de kWh cumac (soit potentiellement 1351 € HT si l'ensemble du potentiel de CEE est valorisé)

17. Les membres du Bureau ont pris acte des décisions prises par le Président sur délégation du Bureau pour la passation des marchés à procédure adaptée inférieurs à 30 000 € HT

Pour affichage,

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
à Moustiers Sainte Marie, le 5 avril 2017

Le Président,
Bernard CLAP

